

Catherine FUCHS, *La comparaison et son expression en français*, Ophrys, coll. L'Essentiel français, 2014, 208 p.

La comparaison et son expression en français de Catherine Fuchs, qui a fondé et dirigé le laboratoire LATTICE où a été mise en place la base *Structures comparatives du français*, est un ouvrage de synthèse qui fera date dans la mesure où il vise à embrasser tout le champ de la comparaison. Il présente les principaux procédés disponibles en français pour exprimer la comparaison sous la forme de schémas répartis en deux grandes catégories : les comparaisons quantitatives et les comparaisons qualitatives. Il rend compte de la diversité des configurations correspondant aux différents schémas et de la variété des effets de sens qu'elles produisent.

La première partie de l'ouvrage est consacrée à l'expression de la comparaison quantitative. Avant de décrire les caractéristiques du schéma canonique de la comparaison d'(in)égalité, l'auteur présente trois autres schémas (chapitre I) : le **schéma paratactique**, dans lequel deux prédications de même sens ou de sens contraire sont juxtaposées (*Jean est timide, son frère l'est aussi*), le **schéma localisant** qui fait appel à des termes spatiaux comme *auprès de, au regard de* ou des termes de mesure comme *à l'aune de* pour rapporter à un standard la propriété associée au comparé (*Pierre [comparé] est grand, à côté de Paul [standard]*), et le **schéma de mesure relative**, qui se décline en trois versions : soit le degré est marqué à l'aide du prédicat et les entités comparées possèdent la propriété qui fonde la comparaison (*La réussite a dépassé nos espérances*), soit le degré est marqué à l'aide du prédicat mais la propriété est envisagée comme un accessoire de la relation (*La France a devancé l'Irlande en matière de fécondité*), soit enfin le degré est marqué par la corrélation entre un adverbe et *que* et la propriété est marquée par le prédicat (*Jean est plus grand que Paul*). Le rapide tour d'horizon de ces schémas a l'intérêt, notamment pour les enseignants de langue, de faire apparaître la diversité des ressources grammaticales et lexicales mobilisées.

L'auteur consacre deux chapitres au **schéma canonique d'(in)égalité**. Dans le chapitre II, la notion de gradation est définie comme une quantification évaluative (à la différence de la quantification numérique), absolue (*très grand*) ou relative (*plus grand*) qui connaît deux valeurs, l'égalité ou l'inégalité (supériorité ou infériorité). Les emplois des principaux adverbes de degré marqueurs de l'(in)égalité et leurs modificateurs sont décrits avec précision. Enfin, il est montré comment est exprimée la gradation selon qu'elle porte sur des propriétés, des procès ou des entités. Le chapitre III, où sont décrites les diverses configurations (prototypique et non prototypiques) du schéma canonique d'(in)égalité aboutit à la constitution d'une typologie déclinée en 5 configurations suivant la composition des subordonnées en *que*. Les subordonnées reliées à une matrice contenant un comparé et un paramètre (*Pierre est plus aimable*) peuvent contenir un standard (*que Paul*), une variable (*qu'hier*), un second paramètre (*que sérieux*) ou encore un standard et une variable (*que Paul hier*), ou un standard et un second paramètre (*que Jean sérieux*). Comme le rappelle à juste titre l'auteur, « peu d'auteurs ont proposé une typologie du schéma canonique d'(in)égalité en français ».

L'auteur clôt la première partie de l'ouvrage en présentant trois autres constructions en marge du schéma canonique. **Les comparatives d'(in)égalité détachées** se distinguent

par la coalescence des deux marqueurs (*autant que, moins que...*), la place et la ponctuation de la séquence détachée (*Autant que son frère, Paul est sensible aux critiques*). **Les comparatives d'(in)égalité métalinguistiques** quant à elles se distinguent par leurs caractéristiques morpho-syntaxiques (par exemple les types de marqueurs qui leur sont spécifiquement dédiés comme *pas tant, plus bon*), et les effets de sens auxquels elles donnent lieu. Les remarques de l'auteur sur la prosodie seront là encore très précieuses pour les enseignants (*Son geste était plus irréflecti que méchant – plus prononcé [plyz] dans une comparative ordinaire mais [plys] dans une comparative métalinguistique*). **Les « corrélatives symétriques »** sont constituées de deux prédications différentes juxtaposées, comportant chacune un adverbe de degré à l'initiale (*Autant Pierre est gentil, autant Paul est désagréable*).

La seconde partie de l'ouvrage est consacrée aux trois types de comparaisons qualitatives : la comparaison évaluative (chapitre V), la comparaison similitive ou comparaison de ressemblance (chapitre VI) et la comparaison d'identité ou d'altérité (chapitre VII).

La comparaison évaluative (chapitre V) exprime la prévalence (*valoir mieux*), la préférence (*aimer mieux, préférer*) ou enfin la résolution d'une alternative (*plutôt*). Dans les constructions personnelle et impersonnelle de *valoir mieux* ou encore dans *aimer mieux* exprimant la préférence, l'adverbe *mieux* ne se laisse pas décomposer en *plus bien* (*vous montre vaut mieux que la mienne / *vous montre vaut moins bien que la mienne*), à la différence de *mieux* dans la comparaison d'inégalité (*Jean travaille mieux que Paul / Jean travaille moins bien que Paul*). L'auteur parle de « schéma comparatif contraint », puisque dans les deux cas des contraintes s'exercent sur l'adverbe *mieux* (« indécomposable et formant bloc avec le verbe »), et sur le choix du lexème verbal (« la séquence *valoir mieux* constitue une sorte de prédicat complexe »).

La comparaison similitive (chapitre VI) rapproche des objets relevant d'une même catégorie (ressemblance par similarité) ou établit un rapport entre des objets appartenant à des domaines différents (ressemblance par analogie). Il est rappelé à juste titre que l'analogie ne procède pas du simple constat mais résulte d'une « opération de l'esprit ». L'auteur examine le fonctionnement de *comme*, marqueur prototypique de la comparaison similitive, et d'autres marqueurs grammaticaux (*tel* en particulier) ou lexicaux (adjectifs, verbes ou expressions). Elle relève quatre types de ressemblance, selon qu'une identité est établie entre entités sur la manière de faire (*il mange comme un ogre*), sur la manière d'être (*il est beau comme un dieu*), ou qu'une ressemblance est établie entre des situations (*faire la queue, comme tout le monde*) ou entre des énonciations (*Zut!, comme dit Paul*). Les deux premiers types se rencontrent dans des constructions intégrées (la subordonnée est non détachable et non déplaçable) alors que les deux derniers apparaissent dans des constructions détachées (la subordonnée est mobile), le marqueur comparatif ayant alors une portée sémantique extrapredicative.

La comparaison d'identité (*même*) et la comparaison d'altérité (*autre*) (chapitre VII) respectivement rapprochent ou distinguent deux entités d'une même catégorie. Suivant le marqueur et le déterminant employés (*même, identique, pareil, semblable*), les comparatives d'identité expriment sans équivoque une identité stricte (*ils ont la même mère*),

une identité de type (*ils ont la même voiture*) ou restent ambiguës (*C'est le même vélo*). Les comparatives d'altérité expriment une altérité simple (*un autre que toi*) ou une altérité du type (*une bière autre que celle-ci*), la lecture dépendant du déterminant, du marqueur et de sa place (*Je l'ai raconté à différentes personnes/à des personnes différentes*).

L'objectif de l'auteur est ainsi atteint : dépasser les constructions prototypiques pour saisir la diversité et la complexité des structures comparatives. La clarté, la précision et la puissance synthétique de l'ouvrage en font un outil précieux pour les étudiants et universitaires des cursus de lettres et de linguistique et le mettent à la portée des enseignants et apprenants de français (langue maternelle et seconde) qui pourront aisément le consulter.

Sylvie GARNIER
Centre Parisien de l'Université de Chicago

Isabelle LANDY-HOUILLOON, *Entre philologie et linguistique. Approches de la langue classique*, Paris, Garnier, 2012.

Pour tous ceux qui connaissent le travail d'Isabelle Landy-Houillon, laquelle, au sein d'institutions comme l'université de Paris 7 ou le GEHLF (Groupe d'étude en histoire de la langue française, dont elle fut l'un des premiers membres), a développé une recherche singulière et extensive autour de toutes les dimensions possibles de la langue classique, de la grammaire à la stylistique, en passant par la lexicologie, la rhétorique, la pragmatique, la philologie dans son sens large, etc., cette publication vient combler une vraie attente. Un bon nombre d'articles qui se trouvent réunis dans le présent volume, en effet, ne sont plus que difficilement accessibles. D'autre part, leur réunion rétablit la cohérence de pensée qui en nourrissait la conception au-delà des réalisations séparées, et les lire ensemble est aujourd'hui une expérience passionnante.

Comme elle l'explique dans la riche introduction qui précède le recueil, le titre choisi par Isabelle Landy-Houillon pour le volume, « Entre philologie et linguistique », se veut un témoignage de la très importante mutation épistémologique qui, entre les années 1960 et les années 1980, a renouvelé la manière de considérer le langage et les langues. Sur un objet resté identique et figé d'une certaine manière par sa situation dans un passé révolu, la langue classique (les ^{XVII^e} et ^{XVIII^e} siècles), vivre cette mutation, c'est faire l'expérience d'une ouverture des possibles, ce qui déjà était le point de vue de départ de l'auteur, qui a toujours fui tout dogmatisme, tout enfermement dans une école.

De fait, l'une des caractéristiques du travail d'Isabelle Landy-Houillon est de toujours privilégier ce que nous dit le matériau, la langue ou le texte, par rapport à ce qu'on voudrait lui faire dire, ce qu'on voudrait chercher à démontrer. Il en résulte une pratique qui est celle de la « lecture lente », pour reprendre la formule qui fait le titre d'un récent volume de Pierre Cahné, cité ici, ou de la *close reading*, comme on l'appelle dans le domaine anglo-saxon (suggestion personnelle). L'œil s'attarde sur des faits, les fouille, les rassemble. La méthode d'Isabelle Landy-Houillon est de laisser se dégager des faisceaux de faits convergents pour en tirer des interprétations, des lectures. Bonne méthode, connue, en stylistique, mais la spécificité du regard ici déployé est qu'il n'est pas véritablement *stylistique* dans les sens qu'on donne habituellement au

mot : il est plus *linguistique*, d'où la pertinence du titre, au-delà de l'enjeu épistémologique. Une dimension essentielle du travail d'Isabelle Landy-Houillon est en effet l'analyse du fonctionnement, ce qui est particulièrement éclatant dans la première section du volume, intitulée « Philologie : le matériau, description et changement », qui réunit des études lexicales et syntaxiques. Il y a un élément objectif dans l'approche de l'auteure, laquelle cherche avant tout à comprendre comment *fonctionnait* tel mot ou telle construction à une époque qui n'est plus la nôtre, et en ne sollicitant les théories modernes que lorsqu'elles contribuent réellement à atteindre cet objectif. Mais il y a aussi un élément subjectif, qu'on pourrait relier à la notion de « sentiment de la langue ». Les faits de langue sont toujours montrés dans ce que le sujet énonciatif en a fait dans le cadre d'une interaction. Ils sont donc toujours, *en eux-mêmes*, soumis à interprétation. L'expérience de lecture est ici déterminante. Ambiguïté, équivoque, double lecture, composant rhétorique : ce sont là des éléments essentiels dans ce qu'Isabelle Landy-Houillon cherche à dégager des textes. Ceux-ci sont toujours maintenus dans leur statut de *textes*, précisément, où fonctionne un *langage*. Ce qui explique la présence d'une forte dimension pragmatique, dans cette approche, qui fonde d'ailleurs la cohérence de la troisième section du volume, sur l'épistolaire, et ce qui pourrait légitimer l'usage de l'adjectif *philosophique* autant que *philologique* pour qualifier l'ensemble de la démarche. Il y a une sorte de « philosophie de la langue », pour ainsi dire, dans le regard d'Isabelle Landy-Houillon, qui est totalement liée à la considération du cadre discursif, au *genus dicendi*, si l'on veut se référer à la tradition ancienne. Tous les faits ne sont pas à mettre sur le même plan, pour l'auteure. Il y a une hiérarchie entre des faits neutres et des faits qui « parlent », pour ainsi dire, des faits privilégiés dans lesquels l'engagement du sujet est notable, que soutient une pragmatique, et qui portent une singularité, au-delà de la « langue ». Ce dialogue permanent entre deux dimensions du discours, la dimension personnelle, consciente, poétique, et « l'usage général inconscient et statistique », comme Isabelle Landy-Houillon l'exprime (p. 19) fonde toute la richesse – et l'unité méthodologique et conceptuelle – du présent volume.

Il est impossible, bien entendu, de donner ici un aperçu exhaustif de tous les sujets abordés dans ces plus de 450 pages. Le premier ensemble, comme nous l'avons indiqué, tourne autour des problématiques les plus linguistiques, qu'il s'agisse de lexique (avec un accent particulier, qu'on retrouvera plus tard dans le volume, autour des questions de synonymie, d'archaïsme, de néologie), de syntaxe (les constructions détachées dans un corpus de récits de voyage du début du ^{XVII^e} siècle), ou d'énonciation (« l'émergence du je » dans les écrits de Marie de l'Incarnation). L'approche est toujours strictement textuelle, l'analyse précise d'un grand nombre d'exemples alternant avec les passages de synthèse. La deuxième partie est intitulée « Épistémologie ». Elle réunit des études impliquant souvent les descriptions métalinguistiques, allant de la *Grammaire* de Claude Mauger (1653) à Féraud (*Dictionnaire critique*, 1787), en passant par les additions à la *Logique* de Port-Royal (1683), Bouhours, d'Olivet, et bien d'autres *passim*. Isabelle Landy-Houillon a toujours associé la prise en compte des opinions, lectures, analyses des contemporains dans ses commentaires sur les faits de langue et de discours. L'auteure réunit, ce qui était assez pionnier à la date à laquelle certains de ces articles ont été publiés, l'histoire de la « grammaire » au sens strict, et celle, plus souple, des remarqueurs, traçant un continuum qui va jusqu'à des auteurs